



Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du Lundi 18 Décembre 2017

Conseillers communautaires en exercice : 129

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des conférences de la CCIT du Doubs à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 0.3, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.1.8, 1.1.9, 1.1.10, 1.1.11, 1.1.12, 1.1.13, 1.1.14, 1.1.15, 1.1.16, 1.1.17, 1.1.18, 1.1.19, 1.1.20, 1.1.21, 1.1.22, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 1.2.4, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 2.6, 2.7, 2.8, 2.9, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 6.1, 6.2, 6.3, 6.4, 6.5, 6.6, 6.7, 6.8, 6.9, 6.10, 6.11, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 8.1, 8.2

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 21h25.

Étaient présents : Amagney : M. Thomas JAVAUX Arguel : M. André AVIS (jusqu'au 3.6)
Audeux : Mme Françoise GALLIOU (à partir du 1.1.1) Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU suppléante de M. Alain PARIS Besançon : M. Julien ACARD, M. Éric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (à partir du 2.1), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (à partir du 1.1.13), M. Emile BRIOT (jusqu'au 4.1), M. Gueric CHALNOT, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, M. Pascal CURIE, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, Mme Myriam EL YASSA, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Abdel GHEZALI, M. Philippe GONON (à partir du 4.2), Mme Myriam LEMERCIER (à partir du 4.2), M. Jean-Sébastien LEUBA (à partir du 1.1.13), M. Christophe LIME (jusqu'au 1.2.4), M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, M. Thierry MORTON, M. Philippe MOUGIN, Mme Sophie PESEUX, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN (à partir du 1.1.1), Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS (à partir du 1.1.13), Mme Mina SEBBAH, M. Rémi STHAL, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Anne VIGNOT (à partir du 1.1.13), Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF Bonnay : M. Gilles ORY Boussières : M. Bertrand ASTRIC Braillans : M. Alain BLESSEMILLE (à partir du 1.1.1) Busy : M. Alain FELICE Byans-sur-Doubs : M. Didier PAINEAU Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Chalèze : M. Gilbert PACAUD Champagny : M. Olivier LEGAIN Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Chaucenne : M. Bernard VOUGNON Chemaudin et Vaux : M. Bernard GAVIGNET (à partir du 1.1.13), M. Gilbert GAVIGNET Chevroy : M. Yves BILLECARD Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON (à partir du 1.1.13) Cussey-sur-l'ognon : M. Jacques GIRAUD Deluz : M. Fabrice TAILLARD Devecey : M. Michel JASSEY Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN Fontain : Mme Martine DONEY Gennes : Mme Thérèse ROBERT Grandfontaine : M. François LOPEZ La Chevillotte : M. Roger BOROWIK Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Les Auxons : M. Jacques CANAL, M. Serge RUTKOWSKI Mamirolle : M. Daniel HUOT Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Miserey-Salines : M. Marcel FELT Montfaucon : M. Pierre CONTOZ Morre : M. Jean-Michel CAYUELA (à partir du 1.1.1) Nancray : M. Vincent FIETIER Noironte : M. Claude MAIRE Osselle-Routelle : M. Daniel CUCHE, Mme Anne OLSZAK Palise : Mme Daniel GAUTHEROT Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : M. Robert STEPOURJINE Pouilley-Français : M. Yves MAURICE Pugey : M. Frank LAIDIE Rancenay : M. Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Saint-Vit : M. Pascal ROUTHIER Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD Torpes : M. Denis JACQUIN Vaire : M. Jean-Noël BESANCON, Mme Valérie MAILLARD Velesmes-Essarts : M. Jean-Marc JOUFFROY Venise : M. Jean-Claude CONTINI Vieilley : Mme Christiane ZOBENBULLER Villars Saint-Georges : M. Pascal PETETIN suppléant de M. Jean-Claude ZEISSER

Étaient absents : Besançon : M. Pascal BONNET, Mme Claudine CAULET, M. Yves-Michel DAHOU, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Clément DELBENDE, M. Emmanuel DUMONT, M. Ludovic FAGAUT, M. Jacques GROSPELLIN, Mme Carine MICHEL, M. Michel OMOURI, Mme Rosa REBRAB, Mme Ilva SUGNY, M. Gérard VAN HELLE Beure : M. Philippe CHANEY Champoux : M. Philippe COURTOT Chaudfontaine : M. Jacky LOUISSON Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT Franois : M. Claude PREIONI Geneuille : M. Jean-Claude PETITJEAN La Vèze : Mme Catherine CUNET Larnod : M. Hugues TRUDET Marchaux : M. Patrick CORNE Merey-Vieilley : M. Philippe PERNOT Montferrand-le-Château : M. Pascal DUCHEZEAU Novillars : M. Philippe BELUCHE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Roset-Fluans : M. Arnaud GROSPELLIN Saint-Vit : Mme Annick JACQUEMET Saône : M. Yoran DELARUE Thise : M. Alain LORIGUET Vorges-les-Pins : Mme Julie BAVEREL

Secrétaire de séance : Mme Sylvie WANLIN

Procurations de vote :

Mandants : S. BARATI-AYMONIER (à partir du 1.1.13 et jusqu'au 1.2.4), YM. DAHOU, C. MICHEL, C. CAULET (à partir du 1.1.13), C. DELBENDE, P. GONON (jusqu'au 4.1), M. LEMERCIER (jusqu'au 4.1), M. OMOURI, D. SCHAUSS (jusqu'au 1.1.12), G. VAN HELLE, C. BOTTERON (jusqu'au 1.1.12), C. PREIONI, P. CORNE, P. DUCHEZEAU (jusqu'au 1.2.4), JM. BOUSSET, Y. DELARUE, A. LORIGUET, J. BAVEREL

Mandataires : P. BONTEMPS (à partir du 1.1.13 et jusqu'au 1.2.4), S. WANLIN, N. BODIN, A. VIGNOT (à partir du 1.1.13), E. MAILLOT, C. COMTE-DELEUZE (jusqu'au 4.1), B. FALCINELLA (jusqu'au 4.1), C. WERTHE, C. THIEBAUT (jusqu'au 1.1.12), R. STHAL, S. RUTKOWSKI (jusqu'au 1.1.12), F. LOPEZ, J. KRIEGER, C. LIME (jusqu'au 1.2.4), F. BAILLY, M. DONEY, F. TAILLARD, JP. MICHAUD

Délibération n°2017/003917

Rapport n°1.1.4 - Révision des autorisations de programme (AP) et d'engagement (AE) / crédits de paiements (CP)

Révision des autorisations de programme (AP) et d'engagement (AE) / crédits de paiements (CP)

Rapporteur : Gabriel BAULIEU, Vice-Président

Commission : Finances, ressources humaines, communication et aide aux communes

Résumé :

Afin d'honorer les paiements de manière continue entre le 1^{er} janvier 2018 et le vote du budget primitif 2018 prévu au mois de mars, il est proposé de réviser les AP/CP qui pourraient faire l'objet de mandatements durant ce début d'année 2018 et qui n'ont pas été pourvus de CP 2018 lors de leur dernière révision en 2017.

Il est également proposé, de clôturer l'AP/CP Acquisition de bus (budget transports).

La présente délibération est susceptible d'évoluer jusqu'au Conseil de communauté du 18 décembre 2017. En effet, le montant des glissements de crédits de paiements (CP) pourra être modifié en fonction du montant des réalisations 2017 définitives connues début décembre.

I. Révision des AP-AE/CP dans le but d'ouvrir des crédits de paiements en 2018

La révision éventuelle des autorisations de programme (AP) ou d'engagement (AE) / crédits de paiement (CP) ne peut avoir lieu que lors d'une session budgétaire. Le vote de la décision modificative n°3 de 2017 est donc l'occasion d'effectuer ces révisions.

Les Crédits de Paiement (CP) constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées pendant l'année pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des Autorisations de Programme (AP) ou d'Engagement (AE) correspondantes.

Il est possible d'engager et liquider dès le 1^{er} janvier 2018 sur les crédits de paiement votés au titre de l'année 2017 dans la dernière révision d'AP. Cependant, certains échéanciers d'AP votés se terminent en 2017 et n'ont donc pas de CP 2018 ou alors des CP 2018 insuffisamment pourvus ; or il s'avère que des crédits sont nécessaires début 2018, avant le vote du Budget Primitif, pour des paiements sur ces opérations.

Ainsi, afin d'honorer les paiements de manière continue entre le 1^{er} janvier 2018 et le vote du budget primitif 2018, il est proposé de glisser le montant non réalisé sur les CP 2017 en CP 2018 pour les AP suivantes sans toutefois modifier le montant total de l'AP et son besoin de financement :

Commission	Intitulé de l'AP	Dépenses (D) ou Recettes (R)	Total AP-AE/CP voté NON MODIFIÉ	Echéanciers de l'AP-AE/CP				Besoin de financement de l'AP NON MODIFIÉ
				Crédits de paiement antérieurs à 2017	CP 2017 votés (hors DM3)	Réalisation prévisionnelle 2017	Nouveau CP 2018	
BUDGET PRINCIPAL								
2	Aménagement de l'entrée Est	D	11 058 519 €	10 897 264 €	161 256 €	113 998 €	47 258 €	8 657 789 €
			Vote précédent DM 2 2017				- €	
2	Réalisation d'itinéraires cyclables	D	2 053 400 €	1 110 624 €	907 459 €	507 504 €	435 272 €	2 022 991 €
			Vote précédent DM2 2017				35 317 €	
4	Requalification de l'entrée d'agglomération à MORRE	D	311 184 €	61 184 €	150 000 €	2 298 €	181 702 €	302 568 €
			Vote précédent BP 2017				34 000 €	
BUDGET TRANSPORTS								
2	Réalisation de la ligne de tramway AP et AE	D	256 572 844 €	251 380 922 €	5 191 922 €	2 658 046 €	2 533 876 €	247 640 643 €
			Vote précédent DM 2 2017					
2	Travaux de mise aux normes et réhabilitation des cours des dépôts	D	1 566 485 €	630 180 €	936 305 €	736 305 €	200 000 €	1 316 485 €
			Vote précédent DM 2 2017				- €	
2	Voie en site propre Campus	D	21 660 000 €	6 324 405 €	13 506 527 €	10 506 527 €	4 829 067 €	16 850 000 €
			Vote précédent BP 2017				1 829 067 €	

Au besoin, ces AP/CP pourront être à nouveau révisés lors du vote du BP 2018 et du PPIF 2018-2022 afin d'ajuster le montant total de l'AP/CP à la réalisation définitive sur 2017 et d'optimiser les échéanciers de CP sur la durée de vie de l'AP/CP.

II. Clôture de l'AP/CP Acquisition de bus

Caractéristiques financières de l'AP				
	AP initiale (10 février 2006)	AP précédente BP 2017	Clôture AP DM3 2017	Variation suite à la révision
Montant des dépenses de l'AP	10 615 804	25 225 901	24 702 993	-522 908
Montant des recettes de l'AP	150 000	436 089	436 089	0
Besoin de financement de l'AP	10 465 804	24 789 812	24 266 904	-522 908

1/ Rappel du programme initial

Le programme initial de l'AP/CP, voté le 10 février 2006, avait pour objet le renouvellement du parc de bus urbain et des matériels embarqués, dans le cadre de marchés pluriannuels et du programme pluriannuel d'investissement, défini contractuellement dans les conventions de délégations de service public de 2005 et 2011.

2/ Les réalisations de l'AP

De 2006 à 2017, des **dépenses** ont été réalisées à hauteur de 25 M€ pour l'acquisition de bus et matériels embarqués comme notamment l'achat de girouettes, de calculateurs Système d'Aide à l'Exploitation et d'Information des Voyageurs (SAIEV), de dièdres d'information voyageurs, de système d'annonce vocale...

L'acquisition de bus pour le parc urbain, se traduit comme suit :

Années	Minibus PMR	Standard	Moyenne capacité	Articulé	TOTAL
2006		6	1	2	9
2007		4	2	4	10
2008	1	4	1	2	8
2009		3	1	2	6
2010	2	5	1	1	9
2011			3	2	5
2012	1		2	1	4
2013		5			5
2014	1	2	2	2	7
2015		5	2	1	8
2016	2	3		4	9
2017	1			4	5
TOTAL :					85

A noter que la clôture de l'AP/CP est concomitante au renouvellement de la DSP. Cependant, le renouvellement des bus et l'acquisition des matériels embarqués se poursuivent et font l'objet d'une programmation pluriannuelle sur le PPIF du budget annexe transports. Seul le mode de gestion en autorisation de programme est modifié. A ce titre les crédits non utilisés en 2017 sur l'AP seront réinscrits sur le budget annexe et pourront faire, le cas échéant, l'objet de report en 2018.

Dans le cadre d'une politique d'acquisition de véhicules propres, la CAGB a acheté de 2006 à 2009 10 bus alimentés au GNV (gaz naturel). En **recettes**, l'agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), au regard de ses missions, a subventionné ces acquisitions à hauteur de 93 K€. Le parc est désormais doté de 61 bus GNV.

Clôture AP Acquisition de bus et matériel embarqué DM3 2017														
Chapitre	Objet	Montant AP-CP à partir de 2006	CA 2006	CA 2007	CA 2008	CA 2009	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	Clôture 2017
DEPENSES														
21	Acquisitions matériel de transport	24 702 993	1 849 499	3 373 069	2 058 295	2 326 255	2 178 783	1 530 176	1 225 610	618 038	2 569 670	2 850 826	2 391 162	1 731 610
	TOTAL	24 702 993	1 849 499	3 373 069	2 058 295	2 326 255	2 178 783	1 530 176	1 225 610	618 038	2 569 670	2 850 826	2 391 162	1 731 610
RECETTES														
13	subvention : ADEME,	93 911,85	15 913	28 436	37 021	12 542								
21	Annulation de mandat	342 177							342 177					
16 ou 023	emprunt ou autofinancement	24 266 904	1 833 586	3 344 633	2 021 274	2 313 713	2 178 783	1 530 176	883 433	618 038	2 569 670	2 850 826	2 391 162	1 731 610
Taux de couverture par financement CAGB		98%	99%	99%	98%	99%	100%	100%	72%	100%	100%	100%	100%	100%

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- la révision des autorisations de programme et sur leurs découpages en crédits de paiement :
 - o sur le budget principal :
 - AP/CP « Aménagement de l'Entrée Est »,
 - AP/CP « Itinéraires cyclables »,
 - AP/CP « Requalification de l'entrée d'agglomération à Morre »,
 - o sur le budget transports :
 - AP/CP « Travaux de mise aux normes et réhabilitation des cours des dépôts »,
 - AP/CP « Réalisation de la ligne de tramway »,
 - AP/CP « Voie en site propre »,
- la clôture de l'autorisation de programme sur le budget transports :
 - AP/CP « Acquisition de bus ».

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 105

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le 22 DEC. 2017



Contrôle de légalité